

**FOOTBALL CLUB DES
ROBRETIÈRES**



VIDE GRENIER

**PARTICULIERS, ASSOCIATIONS
ET PROFESSIONNELS DE LA BROCANTE**

DIMANCHE 30 MARS

PARKING DES FLÂNERIES—LA ROCHE SUR YON



8H-18H

BUVETTE & SNACKS SUR PLACE

**10€
2m50**

RENSEIGNEMENTS

✉ fcrobretieres@gmail.com

🌐 www.fcrobtieres.com

☎ **02.51.37.94.37**

📍 **29 rue de Renou, La Roche sur Yon**



RÉGLEMENT VIDE-GRENIER

1) Le vide grenier est organisé par le Football Club des Robrethières.

Il est ouvert à tous les particuliers majeurs, associations et professionnels de la brocante, en rapport direct avec un vide-greniers et après accord de l'organisateur.

2) L'organisateur ne fournit aucun matériel. Nous vous fournissons un emplacement propre à votre arrivée et doit l'être après votre départ.

Aucun sac poubelle, aucun carton ou déchet ne doit être laissé sur place à la fin du vide-grenier.

3) L'accueil des exposants se fera à partir de 6H30 et plus aucune circulation sera possible après 8h00.

4) Les exposants n'ayant pas de réservation ne pourront se permettre de choisir leur emplacement. Seuls les membres de sécurité du FC Robrethières sont habilités à gérer les emplacements.

5) Les emplacements seront attribués dans l'ordre de réception des arrivées sur place et en feront l'objet d'aucune contestation de la part de l'exposant.

6) La vente de produits alimentaires de consommation immédiate (sandwichs, confiserie, boisson, ect,...) sur les emplacements est strictement interdite.

7) L'ouverture au public se fera dès 8h00, aucune vente ne sera autorisée avant cet horaire. Le vide-grenier se terminera à 18h00, les véhicules seront autorisés à entrer sur le parking à partir de 17h30 suivant accord de l'organisateur. Vous devez laisser votre emplacement propre et sans aucun dépôt (art 2). Munissez-vous de votre sac poubelle et d'un cendrier pour les fumeurs.

8) L'organisateur dégage sa responsabilité en cas de vol ou de dégradation survenant pendant la manifestation.

9) L'organisateur se réserve le droit d'annuler le vide-grenier en cas de force majeure. Aucun remboursement de l'inscription-réservation ne sera réalisé même en cas de pluie.

10) La réglementation des "ventes au déballage" impose à chaque exposant de fournir à l'organisateur :

- **La fiche d'inscription-réservation,**
- **L'attestation dûment complétée et signée,**
- **La copie d'une pièce d'identité recto-verso**
- **La réglementation du nombre de mètres linéaires réservés.**

INSCRIPTION - RÉSERVATION



Vide-grenier du **30 mars 2025** – FC Robretières
Parking des Flâneries – 85000 La Roche sur Yon

A compléter et à envoyer (accompagné de votre règlement à l'ordre de : FC Robretières)
Adresse : FC Robretières – Stade Rivoli – 29 rue de Renou, 85000 La Roche sur Yon

COORDONNÉES EXPOSANT : Particulier ou Professionnel

- NOM :
- Prénom :
- Enseigne Professionnelle :
- Téléphone :
- Email :

RÉSERVATION :

- La réservation d'un emplacement s'effectuera par tranche de 2,50m (largeur d'une palce de parking)
- Le stationnement d'un véhicule nécessite au minimum 2 emplacements et 3 emplacements pour les véhicules type Fourgon ou tourisme avec remorque.

Merci de préciser le type de véhicule :

RÉGLEMENT : X 10,00€ = €

- Par chèque à l'ordre de FC Robretières
- En espèces

DOCUMENTS À NOUS ENVOYER

- PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ RECTO/VERSO
- ATTESTATION VIDE-GRENIER (à remplir au verso et à signer)
- VOTRE RÉGLEMENT
- POUR LES PROFESSIONNELS : UN EXTRAIT KBIS

L'exposant s'engage à respecter le règlement du vide grenier.

A LE / / SIGNATURE :



ATTESTATION VIDE GRENIER : PARTICULIER

JE SOUSSIGNÉ(E), NOM : PRÉNOM :

NÉ(E) LE : / / À DÉP :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TÉL : ... / ... / ... / ... / ... EMAIL :

TITULAIRE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ N° :

DÉLIVRÉE LE ... / ... / PAR LA PRÉFECTURE DE

VÉHICULE IMMATRICULÉ : MARQUE :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e),
- Ne vendre que des objets personnels ou usagés,
- Ne pas avoir participé à avoir participé à deux autres manifestation de même nature au cours de l'année civile.

À LE ... / ... /2025 SIGNATURE :

Attestation à retourner à l'organisateur - Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par nos soins

ATTESTATION VIDE GRENIER : PROFESSIONNEL



JE SOUSSIGNÉ(E), NOM : PRÉNOM :

RAISON SOCIALE :

N° R.C.S : de

NÉ(E) LE : / / À DÉP :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TÉL : ... / ... / ... / ... / ... EMAIL :

TITULAIRE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ N° :

DÉLIVRÉE LE ... / ... / PAR LA PRÉFECTURE DE

VÉHICULE IMMATRICULÉ : MARQUE :

Déclare sur l'honneur :

- Être soumis au régime de l'article L310-2 du code du commerce
- Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal)

À LE ... / ... /2025 SIGNATURE :

Attestation à retourner à l'organisateur - Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par nos soins